



Les Brèves Châtenaises



L'association SOLID'ERE vient en aide à toutes les personnes dans le besoin. Que ce soit suite à un coup dur, à des accidents de la vie, que les personnes soient dans la souffrance ou sans domicile fixe. Pascale, Catherine, Séverine et Delphine sont là pour aider ceux qui en ont besoin que ce soit moralement ou matériellement.

Association SOLID'ERE
3 rue de l'Orme - 90700 CHATENOIS-LES-FORGES
06 37 92 00 17 / 06 35 92 20 01

MANIFESTATIONS 2022

28/08 : Vide Grenier Sapeurs-Pompiers

04/09 : 32 doublettes La Boule Joyeuse

10 et 11/09 : Tournoi national Tennis de table la Savoureuse

10 et 11/09 : concert et foire locale de Solid'Ere

17/09 : Premier pas pongiste la Savoureuse

17/09 : **Marché Local**

25/09 : Le Lion

05/11 : Tournée des calendriers des Sapeurs- Pompiers

13/11 : La Châtenaise ACC

Décembre : Téléthon

ASSOCIATION SUR

QUI SOMMES NOUS ?

Partant du constat qu'accueillir une famille de réfugiés coûte cher et demande beaucoup d'investissement en temps, nous avons créé une association intercommunale

Châtenois-les-Forges / Trévenans "Soutien Ukraine Réfugiés" (SUR)

SUR souhaite d'une part aider les familles hôtes localisées dans le secteur intercommunal en les soulageant pour l'achat de produits de premières nécessités, en payant les factures de fluides (gaz, eau, électricité), mais également en accompagnant les réfugiés dans leurs démarches administratives et leurs besoins quotidiens.

La recette de nos ventes est exclusivement à destination des familles locales de réfugiés ukrainiens et leurs familles d'accueil

MERCI !



Centre itinérant

Information et inscription



Le centre itinérant se trouve à la salle de danse de la voie du Tram et recherche deux bénévoles
Merci de contacter :

Marlène MATHON

06 38 54 26 79

Bruno FRATTINI

07 82 96 80 83

marlene.mathon@restosducoeur.org

bruno.frattini@restosducoeur.org

Les jeux extérieurs du CSE étaient en place depuis plus de 30 ans. Le temps, les conditions climatiques et les fortes utilisations les ont rendus dangereux.

Une visite de contrôle a confirmé ces faits.

Une étude pour les remplacer a de suite été menée.

L'installation de nouveaux jeux (sur les mêmes bases que les anciens) a été votée au budget de cette année en avril.

Nous attendons maintenant l'intervention de la société chargée d'installer les nouveaux. Il y aura 3 zones comme auparavant, les balançoires seront toujours présentes dans le nouveau projet.

Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite au projet de Pumptrack au profit d'un projet de City Park, moins onéreux, consommant moins de surface et concernant un public plus large dans la commune.



La commission urbanisme propose d'installer le city Park sur le green actuel (entre le Centre de Secours et le complexe sportif).

Ce nouvel équipement, s'il peut être réalisé, sera ouvert à tous et accessible depuis la piste piétonne et cyclable mise en service l'an passé.

Notre commission citoyenne se réunit régulièrement pour améliorer le quotidien des Châtenaises et Châtenais en qualité d'environnement. Le 7 mai plusieurs personnes ont répondu à l'appel pour le nettoyage des rues de notre village en ramassant mégots, masques, papiers jetés sur la voie publique.



Si notre village reste paisible, il est de notre devoir d'en respecter les règles de bien vivre ensemble.

Il demeure encore des non-respects de vie collective, qui se qualifient d'incivilités. Le respect envers les autres est fondamental pour vivre dans un village où l'on apprécie la propreté.

Malheureusement les dépôts sauvages font partie des exemples à ne pas suivre. Quelques exemples qui coûtent cher à la collectivité, par le ramassage et l'évacuation effectué par nos employés municipaux.



Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

